

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-21-0589 du 23/02/2021

Arrêté du 15 février 2021

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES,
CLASSE NORMALE, SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION A LA HORS CLASSE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte affectation d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale, sur un emploi de niveau hors classe et nomination à la hors classe.

Date d'application : 01/03/2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION À LA HORS CLASSE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION À LA HORS CLASSE



ARRÊTÉ

portant affectation d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale, sur un emploi de niveau hors classe et nomination à la hors classe

LE MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 portant régime particulier de certaines positions de fonctionnaires de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1392 du 21 septembre 2017 fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux corps de la catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;
- Sur la demande de l'intéressée ;

ARRÊTE :

Article premier : L'inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale dont le nom suit, est affecté sur un emploi de niveau hors classe et nommé inspecteur divisionnaire des Finances publiques, hors classe, dans les conditions ci-après indiquées :

Prénom	Nom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle Affectation	Ancienne situation	Nouvelle situation
					Grade	Grade
					Date de prise de rang	Date de prise de rang
					Date d'effet	Date d'effet
Patrick	GRIMONT	812288	DRFiP d'Auvergne – Rhône-Alpes et du département du Rhône TS BELLEVILLE	Université de technologie de Compiègne En détachement Agent comptable	IDIV CN 04 01/04/2020 01/04/2020	IDIV HC 02 01/04/2020 01/03/2021

Article 2 : Les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 15 FÉVRIER 2021

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH-1B

FLORENCE PLOYART

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756